

# VIE EN CEN #1

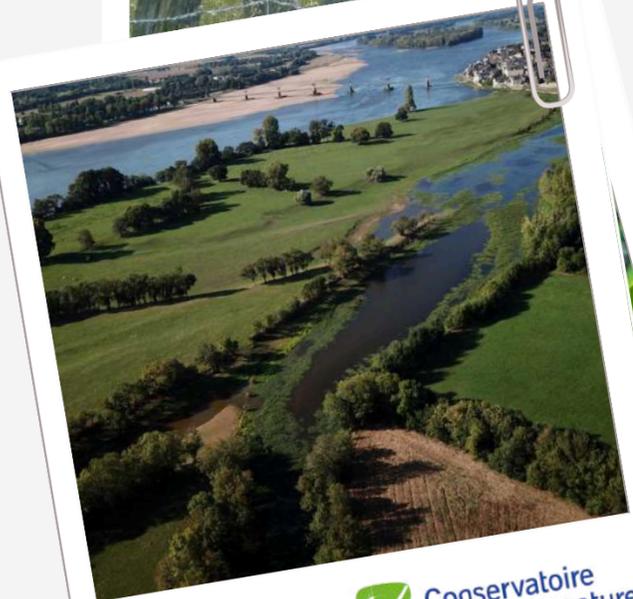


25ÈME CONGRÈS DES  
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS  
**NATURELLEMENT FONCIER !**

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



**INSCRIPTIONS  
ET PROGRAMME**



Conservatoires  
d'espaces  
naturels

Conservatoire  
d'espaces naturels  
Pays de la Loire



Le coup d'envoi du **25ème Congrès des Conservatoires d'espaces naturels** sera donné le mercredi 26 novembre. S'ensuivront 3 journées riches et formatrices pour chacun, ponctuées de moments de partage et de convivialité !

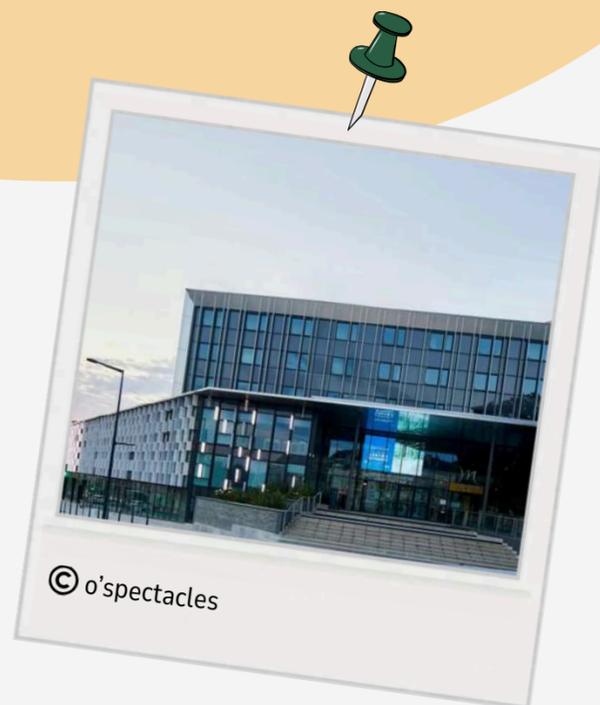
Le programme de cet événement a été construit de façon à réfléchir collectivement aux enjeux autour de la **maîtrise foncière et d'usage**, au cœur de l'action des Conservatoires d'espaces naturels. L'occasion de traiter de nombreux sujets comme les outils mobilisés et mobilisables ou encore les collaborations avec les autres opérateurs du foncier.

Les équipes du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels remercient les intervenants et les pilotes des différentes séquences ainsi que les partenaires techniques et financiers, sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.



**25ÈME CONGRÈS DES  
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS  
NATURELLEMENT FONCIER !**

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



**BON CONGRÈS**

**À TOUTES ET TOUS !**



**À NE PAS**

**OUBLIER !**

-  Une éco-cup\*
-  Un tote-bag\*
-  Une gourde pour la sortie du samedi\*
-  Un accessoire pour alimenter la malle à déguisements
-  De la joie et de la bonne humeur !

*\*dans une démarche éco-responsable, il est demandé à chaque congressiste d'apporter son sac pour le kit de bienvenue et la documentation ainsi que son éco-cup et sa gourde.*

## CONSIGNES ET SÉCURITÉ

! L'accès au centre de congrès pourra être soumis à un contrôle des sacs, compte tenu du nombre important de congressistes. Tout objet tranchant est strictement interdit.

Nous vous remercions pour votre vigilance et pour le port constant de votre badge.

# SOMMAIRE

## 01 INFORMATIONS PRATIQUES \_\_\_\_\_ p.3

-  Venir au Centre de Congrès \_\_\_\_\_ p.4
-  Hébergements \_\_\_\_\_ p.5
-  Inscriptions \_\_\_\_\_ p.6
-  Programme \_\_\_\_\_ p.7
-  Plans du Centre de Congrès \_\_\_\_\_ p.8

## 02 SÉQUENCES DE TRAVAIL \_\_\_\_\_ p.9

-  Rencontres-métiers \_\_\_\_\_ p.10
-  Plénières \_\_\_\_\_ p.11
-  Ateliers \_\_\_\_\_ p.12

## 03 VISITES DE SITES \_\_\_\_\_ p.18

## 04 MOMENTS CONVIVIAUX \_\_\_\_\_ p.26

## 05 CONTACTS & PARTENAIRES \_\_\_\_\_ p.28





**INFORMATIONS**

**PRATIQUES**



# VENIR AU CENTRE DE CONGRÈS



Rejoindre le Centre depuis la **gare Angers Saint-Laud** :

- Boulevard du Maréchal Foch : 1.5km du Centre des Congrès : 22 min à pied
- Tram ligne A direction Avrille Ardenne : 4 arrêts : 10 min – Arrêt Centre de Congrès



Angers est desservie par les **autoroutes A11, A85, A87**.

Voici les temps de trajet en voiture depuis les grandes villes autour d'Angers :

- Nantes-Angers : 45 min
- Tours-Angers : 1h15
- Rennes-Angers : 1h45
- Paris-Angers : 2h30
- Bordeaux-Angers : 3h40

## POUR SE GARER\* :

- Parking du **Mail** : Avenue du 11 novembre 1918 pour le parking couvert et rue Bessonneau pour le parking ouvert / 350m du Centre des Congrès : 6 min à pied
- Parking **François-Mitterand** : 69 rue de Rennes - 400m : 6 min à pied
- Parking **Imbach** : 86 place Louis Imbach - 270m : 4 min à pied
- Parking du **Ralliement** : rue Saint-Maurille - 550m : 9 min à pied
- Parking **Bressigny** : 45 rue Bressigny : 16 min à pied

\*parkings payants

## CONTRIBUTION CARBONE

Le déplacement en Pays de la Loire générera l'émission de tonnes de CO<sub>2</sub> ; nous sommes donc collectivement responsables de limiter ces émissions en optant pour les solutions les moins émettrices. Mais parce qu'on ne peut avoir un évènement sans émissions de CO<sub>2</sub>, chaque congressiste contribue à hauteur de **10€ à une action de séquestration carbone dans les milieux naturels**, bonne pour le climat et la biodiversité.



© Ouest Congrès

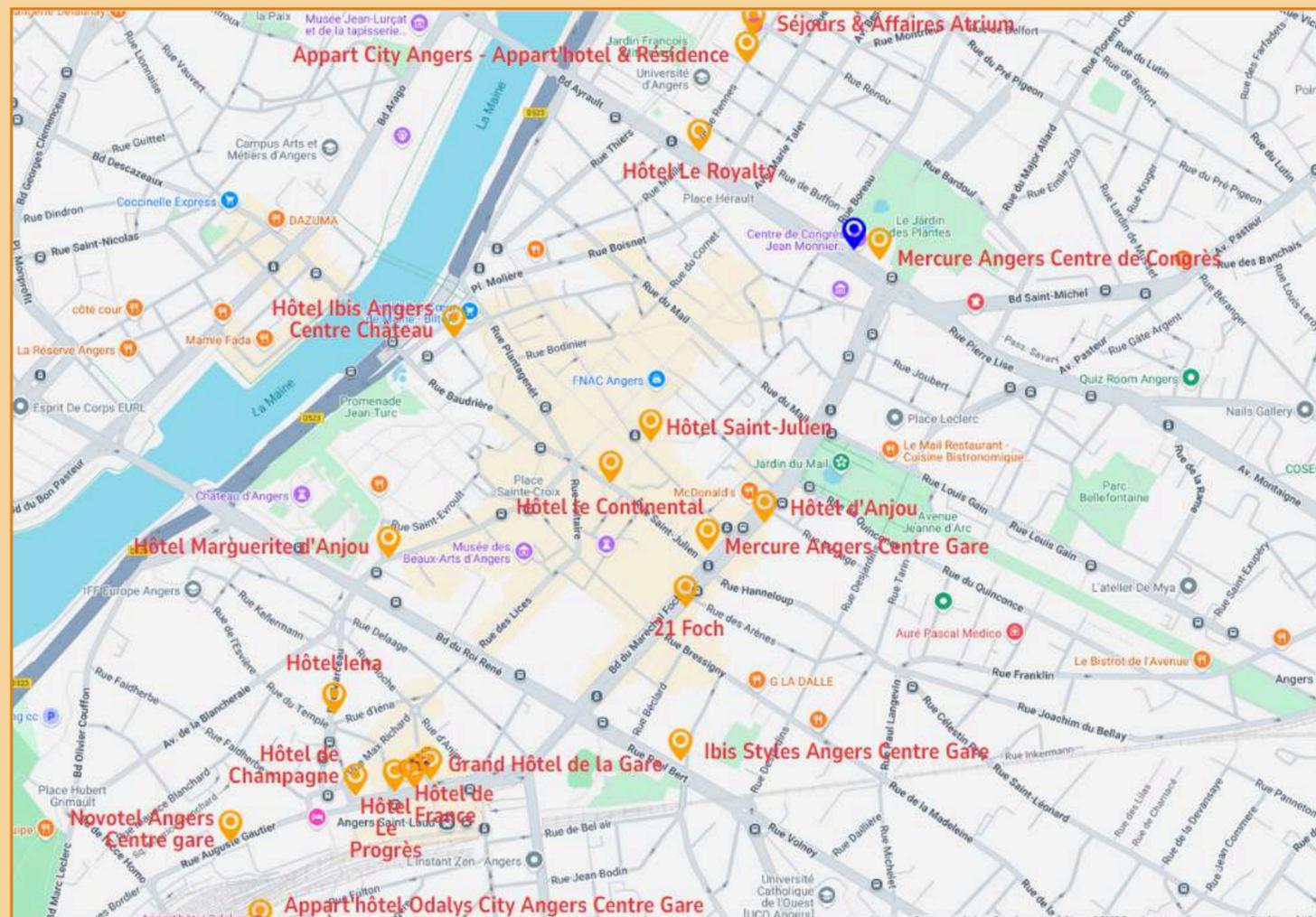
## CENTRE DE CONGRÈS JEAN MONNIER

📍 33 Boulevard Carnot, 49100 Angers



# HÉBERGEMENTS

## CARTE DES HÔTELS



Centre de Congrès



Hôtels

Le Centre de Congrès Jean Monnier permet un accès piéton **en moins de 30 minutes** à une large offre hôtelière et aux hauts lieux touristiques de la ville d'Angers.

Vous serez hébergés dans des hôtels de 2 à 4 étoiles, en **chambre individuelle, twin ou triple**, les tarifs variant bien évidemment en conséquence. La réservation des hôtels se fait via le formulaire d'inscription dédié.

**Pour les membres des Conservatoires d'espaces naturels :**

- choisissez votre type de chambre, votre binôme ou trinôme ;
- rapprochez vous de votre référent "inscription" pour la réservation ;
- vous n'aurez rien à régler à votre arrivée : Destination Angers adressera une facture globale à chaque Conservatoire.

**ATTENTION** : PLUS VOUS VOUS INSCRIVEZ TÔT, PLUS VOUS AUREZ DE CHOIX EN TERMES DE DISPONIBILITÉS ET DE TARIFS !

# INSCRIPTIONS

Forfait du 26 au 29/11 :  
**180 € / personne**  
(hors hébergement et transport) ou à la carte.

## COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Comme les années précédentes, les inscriptions se font en **deux étapes** : une première pour les **séquences de travail** et les **repas** ; une deuxième pour **l'hébergement**. Vous pouvez choisir de vous inscrire pour toute la durée du congrès ou à la carte.

### VOUS ÊTES MEMBRE D'UN CONSERVATOIRE (SALARIÉ OU BÉNÉVOLE) OU L'UN DE SES PARTENAIRES :

Vous pouvez vous inscrire de manière individuelle ou collective (par structure). Il est conseillé de regrouper les inscriptions et de les renseigner en une seule fois sur la plateforme mais vous pouvez également remplir le formulaire individuellement.

Une facture groupée sera transmise au Conservatoire : pour cela, à l'étape "paiement", cochez la case "Virement bancaire ou mandat administratif".

Pour les personnes qui ne sont pas membres d'un Conservatoire, le paiement se fait à réception de la facture ou par bon de commande.

**IMPORTANT** : IL EST NÉCESSAIRE DE DÉSIGNER UN "RÉFÉRENT INSCRIPTIONS" DANS VOTRE CONSERVATOIRE QUI SERA CHARGÉ DE RÉSERVER LES HÉBERGEMENTS (SUR LA BASE DES INFORMATIONS QUE VOUS LUI COMMUNIQUEREZ, NOTAMMENT VOS COLLÈGUES DE CHAMBRE), DE CENTRALISER TOUTES LES MODIFICATIONS ÉVENTUELLES ET DE LES COMMUNIQUER AUX ORGANISATEURS.

## MODIFICATIONS ET ANNULATIONS

Les annulations ou modifications sont possibles sans frais jusqu'au 26 octobre.

Passé cette date, des frais s'appliqueront en cas d'annulation partielle ou totale.

En cas de non présentation ou de départ anticipé, le congressiste se verra dans l'obligation de payer la totalité du séjour initialement réservé.

### VOUS ÊTES UN INTERVENANT OU INVITÉ :

Vous renseignez le formulaire dédié pour les séquences de travail et les repas, en précisant le code promo reçu. Vous réservez ensuite votre hébergement si besoin via le second formulaire. Contactez-nous si vous avez la moindre question !

**INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE : [WWW.CONGRESDESCENS.FR](http://WWW.CONGRESDESCENS.FR)**

# PROGRAMME

## MERCREDI 26/11

09:00	
10:00	
11:00	
12:00	
13:00	
14:00	Accueil des congressistes À partir de 14h
15:00	
16:00	
17:00	Rencontres métiers 17h00 - 18h30
18:00	CA de la Fédération 16h00 - 18h30
19:00	Visites/Film 19h00 - 20h30
20:00	Repas (Buffet) 20h00 - 22h00
21:00	Réunion DP 19h00 - 20h30
22:00	

## JEUDI 27/11

09:00	Café d'accueil 8h30 - 9h30
10:00	Plénière d'ouverture 9h30 - 12h00
11:00	
12:00	
13:00	Déjeuner 12h30 - 14h00
14:00	Déambulations et Marché local 13h30 - 15h00
15:00	
16:00	Ateliers 15h00 - 18h00
17:00	
18:00	Réunions diverses* 18h30 - 19h30
19:00	Déambulations et Marché local 18h00 - 20h00
20:00	Buffet des terroirs + Boeuf Musical 20h00 - 22h00
21:00	
22:00	Soirée dansante 22h00 - 02h00

## VENDREDI 28/11

09:00	Café d'accueil 8h30 - 9h30
10:00	Ateliers 9h30 - 12h30
11:00	
12:00	
13:00	Déjeuner 13h00 - 14h30
14:00	Photo de groupe - 14h30 - 15h00
15:00	
16:00	Plénière de clôture + Remise pensées sauvages + passation 2026 15h30 - 18h00
17:00	
18:00	Déambulations 18h00 - 19h30
19:00	
20:00	Diner (Fouées) 20h00 - 22h00
21:00	
22:00	Soirée dansante 22h00 - 02h00

## SAMEDI 29/11

09:00	Sorties terrain 8h00 - 15h00
10:00	
11:00	
12:00	
13:00	
14:00	
15:00	
16:00	
17:00	
18:00	
19:00	
20:00	
21:00	
22:00	

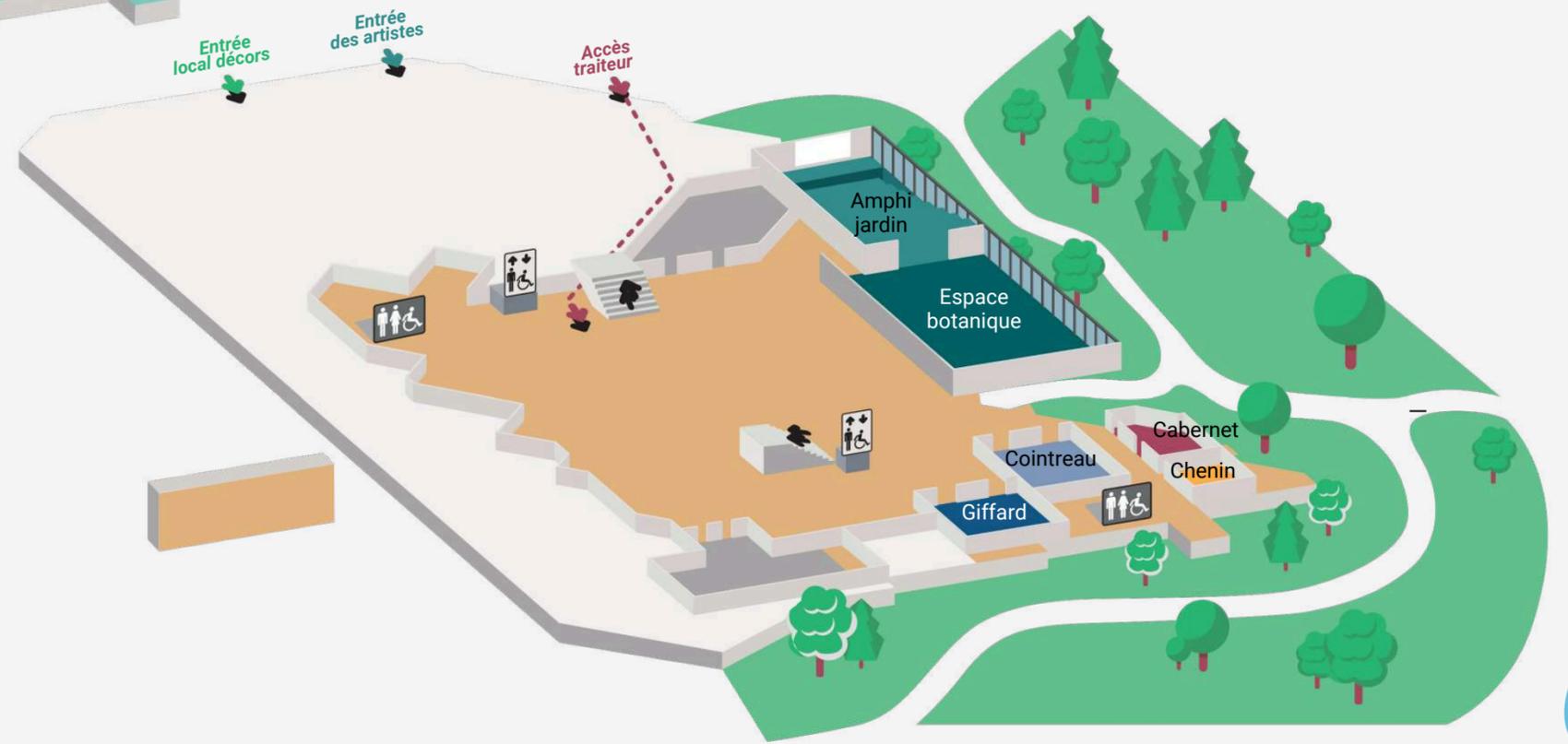
\*directeurs, salariés, managers intermédiaires

# PLANS DU CENTRE DE CONGRÈS JEAN MONNIER

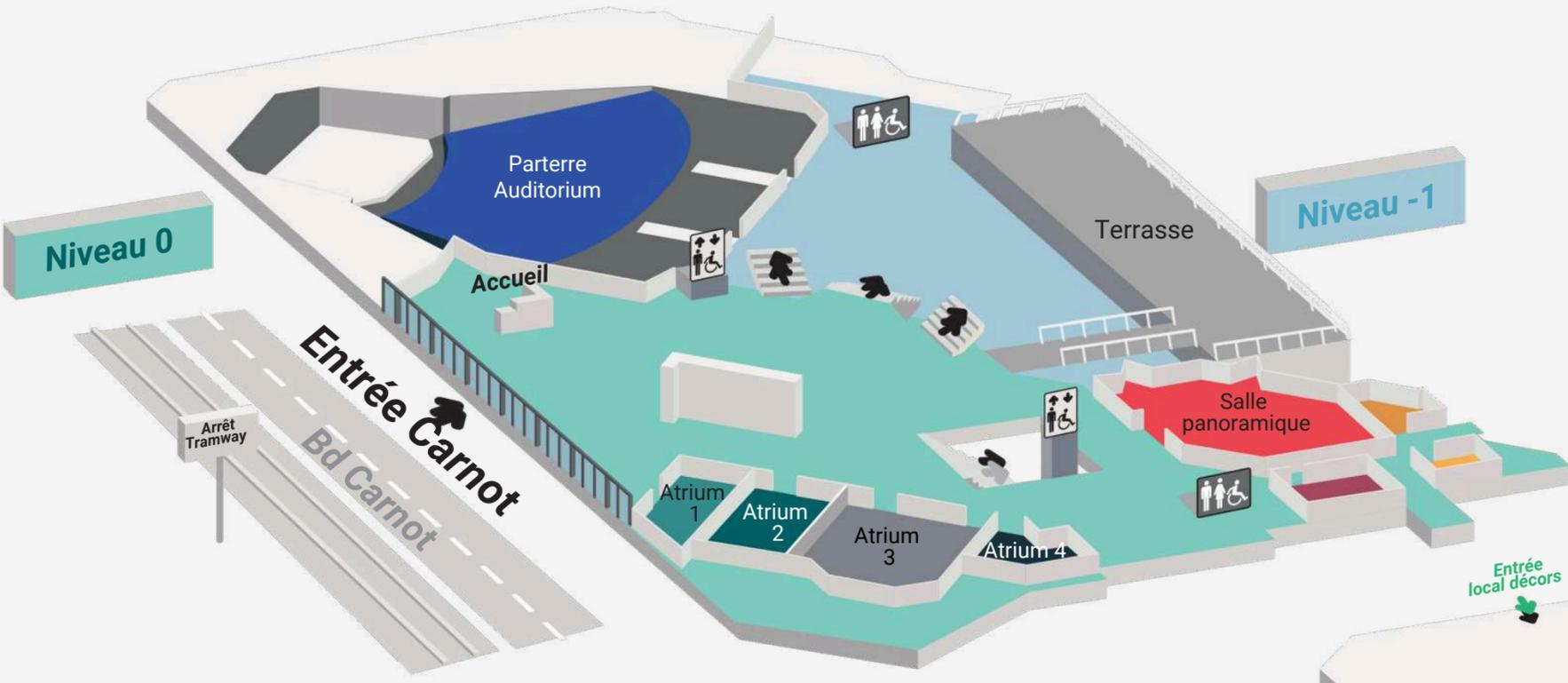
## NIVEAU 1 ET 2



## NIVEAU 0 ET -1



## NIVEAU -2





**SÉQUENCES  
DE TRAVAIL**



# RENCONTRES MÉTIERS

17H - 18H30



1- VIE ASSOCIATIVE



2- COMMUNICATION



3- ANIMATION NATURE / EEDD



4- SCIENTIFIQUE



5- GESTION



6- FONCIER



7- ANIMATION TERRITORIALE / NATURA 2000



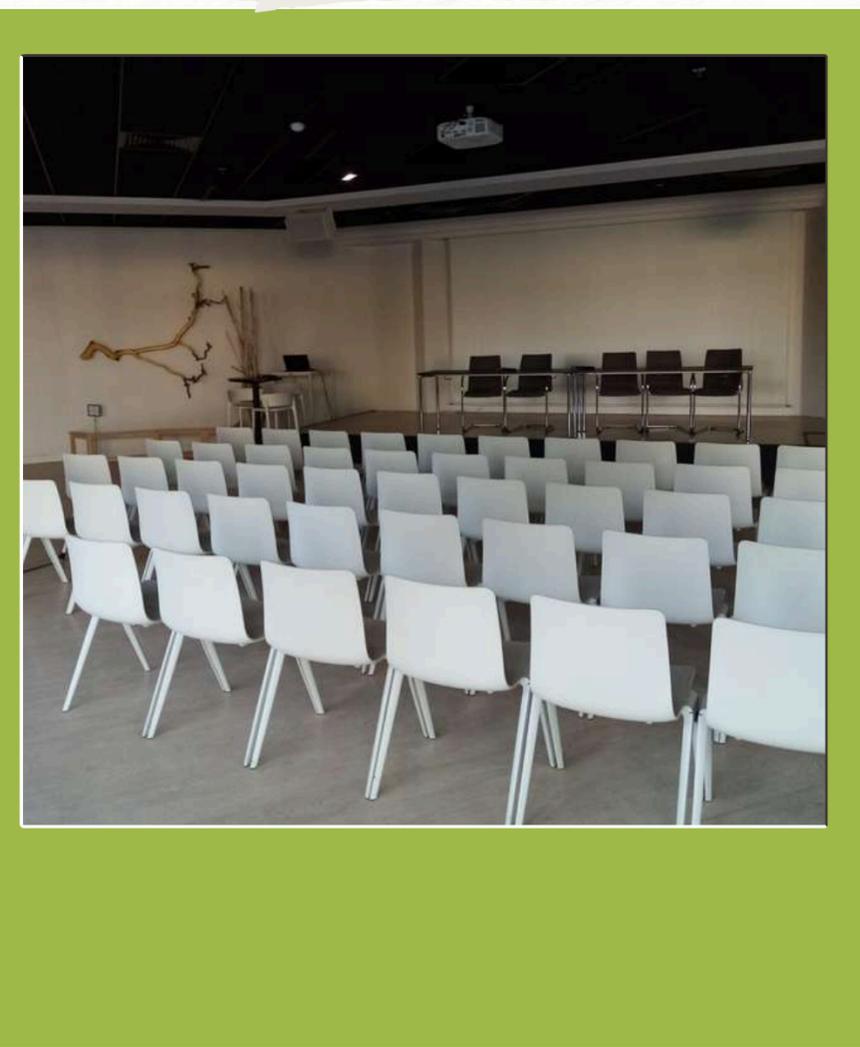
8- GÉOMATIQUE / SIG



9- ADMINISTRATIF / FINANCIER / RH



10- ANIMATION DE RÉSEAU



# PLÉNIÈRES

## PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

**LA PLÉNIÈRE D'OUVERTURE SE TIENDRA DANS L'AUDITORIUM LE JEUDI 27 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H.**

Après les habituels discours introductifs des présidents du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, puis ceux des élus et partenaires du congrès, notamment **Christophe BÉCHU**, ancien Ministre, Maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole, suivra la présentation de plusieurs retours d'expériences des Conservatoires sur la thématique du foncier.

**Agnès PANNIER-RUNACHER**, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, a été conviée à ce temps fort.

**Gilles MARTIN**, professeur émérite de l'Université Côte d'Azur, membre du GREDEG CNRS (Groupe de recherche en droit, économie et gestion – Centre national pour la recherche scientifique), et **Benoît GRIMONPREZ**, Juriste, auteur et professeur à l'Université de Poitiers, administrateur de la Fondation Espaces naturels de France, nous font l'honneur d'être nos grands témoins pour clôturer cette première matinée.

## PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

**LA PLÉNIÈRE DE CLÔTURE SE TIENDRA DANS L'AUDITORIUM LE VENDREDI 28 NOVEMBRE DE 15H30 À 18H.**

La table ronde accueillera différents spécialistes du foncier, dont **Muriel GOZAL**, directrice générale de la FNSafer, et **Philippe VAN DE MAELE**, directeur du Conservatoire du littoral, ainsi que des acteurs œuvrant pour la protection de la biodiversité. Ils nous apporteront leurs regards croisés sur la problématique suivante : « Le foncier : clé de la gestion des espaces naturels ? ». *(sous réserve)*

L'occasion aussi de remettre la **“Pensée sauvage 2025”** et de conclure cette 25ème édition de notre congrès, avec le passage de flambeau au **Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur** pour 2026.





## 1- CONTRATS AGRICOLES ET GESTION DES SITES NATURELS : COMMENT CHOISIR LES BONS OUTILS SELON LES CONTEXTES ?

Les sites naturels sont des territoires foncièrement vivants, et les outils pour maîtriser les usages sont multiples. Cet atelier, qui regroupera retours d'expériences pratiques, témoignages d'agriculteurs et moments interactifs, explorera les différents contrats agricoles utilisés par le réseau des Conservatoires pour gérer et protéger les espaces naturels. À travers une présentation des outils contractuels disponibles (type BRE, CMD ou convention pluriannuelle de pâturage), l'atelier mettra en lumière le rôle clé de ces outils pour offrir une meilleure sécurisation du patrimoine naturel, tout en tenant compte des attentes des agriculteurs. Il permettra également d'alimenter la réflexion sur une stratégie réseau vis-à-vis de ces outils.



## 2- SÉQUENCE "EVITER-RÉDUIRE-COMPENSER" : ANTICIPER ET PLANIFIER LA MAITRISE DU FONCIER

Anticiper et planifier la mise en œuvre de la séquence ERC est fondamental pour sa réussite. Ce constat vaut tout particulièrement pour les enjeux fonciers de la séquence ERC, que ce soit à l'échelle du territoire (SCOT, PLU...), du projet d'aménagement ou du site accueillant la mesure compensatoire (compensation par la demande ou par l'offre). L'atelier permettra de présenter des retours d'expériences des Conservatoires d'espaces naturels et de ses partenaires visant à décrypter le contexte et ses enjeux, les points de vigilance, les éventuels écueils et les outils mobilisables.



## 3- LES OBLIGATIONS RÉELLES ENVIRONNEMENTALES : LES MOBILISER AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Les ORE, contrats de protection de la biodiversité, sont largement déployées dans le réseau des Conservatoires d'espaces naturels sur tout type de milieux et de surfaces. A date, la centaine d'ORE protègent près de 1800 hectares de foncier.

Un tiers des propriétaires ayant signé une ORE avec un Conservatoire sont des personnes publiques. L'atelier propose d'explorer l'utilisation des ORE par et avec les collectivités territoriales, et en lien avec les différentes politiques publiques notamment sectorielles.



## 4- ATTENTION, VOUS ENTREZ DANS UNE ZONE DE PROTECTION FORTE (ZPF) !

Avant d'avancer, savez-vous où vous mettez les pieds ? D'où vient ce drôle d'acronyme "ZPF", à quoi ça sert, et surtout... quel intérêt pour les sites sur lesquels un Conservatoire d'espaces naturels détient une maîtrise foncière ou d'usage ? Cet atelier revient sur les bases de ce label encore récent : origine, critères, processus... Mais aussi sur les enjeux actuels et à venir, stratégiques voire financiers ! Un focus sera ainsi fait sur la dotation aménités rurales dont certaines communes peuvent bénéficier. Au programme : retours d'expérience et réponses à toutes vos questions. Alors venez découvrir le monde merveilleux des Zones de protection forte !



## 5- VERS UNE GESTION CONCERTÉE DU FONCIER DE L'ÉTAT : L'EXEMPLE DES TERRAINS MILITAIRES

---

Le ministère des Armées dispose d'un domaine foncier de 275 000 hectares, propriété de l'État, en grande partie utilisé pour l'entraînement des forces armées. Les terrains militaires, au statut foncier particulier et d'accès réglementé, ont échappé à l'étalement urbain et présentent de ce fait un intérêt faunistique et floristique souvent remarquable.

Au travers de retours d'expérience et d'échanges entre acteurs civils et militaires, l'atelier visera à mieux comprendre les outils juridiques mobilisables, à identifier les partenariats possibles et les leviers pour atteindre une gestion intégrée permettant de concilier préservation de la nature et exigences de défense.



## 6- PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES GRÂCE À L'ACTION FONCIÈRE

---

Si l'intérêt général de reconquête de la qualité de l'eau, de préservation voire de restauration des milieux aquatiques et humides semble reconnu, l'action à mener doit suivre un chemin parfois complexe. L'acquisition foncière et la maîtrise d'usage constituent des leviers stratégiques pour agir de façon pérenne en faveur de ces milieux précieux. Au travers de divers retours d'expériences et temps d'échanges, cet atelier abordera les différents outils existants, les acteurs impliqués, les stratégies élaborées, mais aussi les challenges que ces actions foncières peuvent représenter.



## 7- L'APPROCHE FONCIÈRE DANS DES CONTEXTES HORS MÉTROPOLÉ : QUELS ENSEIGNEMENTS EN TIRER?

---

Depuis la création des Conservatoires d'espaces naturels et du Conservatoire du littoral dans les années 70, la maîtrise foncière et d'usage est une stratégie de protection qui s'est imposée et développée en France. Mais sommes-nous les seuls en Europe et dans le monde à mettre en œuvre une telle stratégie ? Que font les autres pays ? Ont-ils des stratégies et des outils plus puissants ou très différents ? En outre-mer, dont le foncier possède des traits très particuliers, les stratégies métropolitaines sont-elles bien adaptées ? Cet atelier sera l'occasion d'entendre des témoignages d'approches différentes liées à des contextes géographiques et sociaux différents ; peuvent-ils nous inspirer ?



## 8- MOBILISATION FONCIÈRE : ANIMATION ET LEVIERS POUR IMPLIQUER LES PROPRIÉTAIRES

---

Cet atelier s'adresse aux gestionnaires de sites souhaitant intégrer l'animation foncière comme un véritable outil de gestion. Il présentera une méthode pour concevoir, chiffrer et mettre en œuvre une animation foncière efficace (les principales étapes, les questions à se poser, les écueils à éviter...). Une étude sociologique menée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes permettra d'illustrer les différentes typologies de propriétaires rencontrés sur le terrain. Un temps d'échanges collectifs sera également consacré aux pratiques de négociation et aux arguments à mobiliser pour convaincre les propriétaires de s'engager avec les Conservatoires d'espaces naturels.



## 9- QUAND LES INTÉRÊTS CONVERGENT : DES PARTENAIRES POUR MAÎTRISER LE FONCIER

Les terres agricoles et naturelles sont aujourd'hui la source d'intérêts divers et la préservation de la biodiversité portée par les Conservatoires d'espaces naturels converge souvent avec ceux d'autres acteurs. Si certains (comme la Safer dès lors qu'il s'agit de foncier agricole) semblent être des partenaires évidents, d'autres entités peuvent se révéler de précieux appuis lorsque les enjeux se croisent. A travers quelques exemples de partenariats réussis, découvrez comment des partenaires institutionnels, des associations pour l'agriculture paysanne, les Etablissements publics foncier, ou encore des entreprises aux objectifs pourtant éloignés peuvent parfois s'associer aux Conservatoires.



## 10- LES LEVIERS DE MAÎTRISE FONCIÈRE ET D'USAGE DES SITES

Cet atelier ambitionne d'esquisser les contours de divers leviers d'accès à la maîtrise foncière et d'usage que sont, d'une part, les droits de préemption (Safer et Conservatoire du littoral), et, d'autre part, la mise en œuvre de la procédure des biens vacants et sans maîtres.

Par ailleurs, un temps sera accordé au décryptage des ventes aux enchères qui sont de plus en plus mobilisées par les collectivités ainsi que les opportunités de stockage foncier.

Enfin, un exemple mettra en lumière une piste de partenariat avec des propriétaires singuliers : les établissements religieux.





## 11- INSTALLATION AGRICOLE ET BIODIVERSITÉ, QUEL RÔLE POUR LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ET LEURS PARTENAIRES ? \_\_\_\_\_

Le renouvellement des générations en agriculture est un défi majeur mais aussi une opportunité pour construire de nouveaux projets agricoles durables, intégrant une forte dimension agroécologique, favorable à la fois à la biodiversité dans les territoires et aux revenus des agriculteurs.

A partir de retours d'expériences et de témoignages, l'atelier montrera comment les Conservatoires et leurs partenaires mènent à bien des projets concrets, favorisant l'installation en agriculture et la prise en compte de la biodiversité. Il s'agira notamment d'aborder la question centrale de l'accès au foncier, sujet majeur dans la création d'une entreprise agricole.



## 12- LE FONCIER, OUTIL ESSENTIEL DES COLLECTIVITÉS AU SERVICE DE LA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES \_\_\_\_\_

Vous souhaitez accompagner et conseiller les collectivités pour la prise en compte de la fonctionnalité écologique des milieux naturels ? Comment l'action foncière des collectivités et des Conservatoires s'intègre dans les projets de territoires pour façonner un avenir écologique ?

L'atelier mettra en avant des retours d'expériences et des témoignages de l'échelle territoriale au local, notamment celui de Nantes Métropole et le travail de recherche de Laure Cormier, maître de conférence géographe de l'université d'Angers sur les transitions écologiques publiques. Nous échangerons sur la planification (hors mesures compensatoires), la continuité écologique, la stratégie foncière, les partenariats Conservatoires et collectivités.



## 13- LA MAÎTRISE FONCIÈRE DES CONSERVATOIRES À L'ÉPREUVE DU CONTENTIEUX : OPPORTUNITÉS ET RISQUES \_\_\_\_\_

La maîtrise foncière est au cœur de l'action des Conservatoires d'espaces naturels. En France, la propriété individuelle est un droit fort, constitutionnel. L'atelier rappellera ses fondements ainsi que les droits et obligations qui en découlent. Le recours contentieux pour le respect des droits de propriété est encore un usage marginal par les Conservatoires. À partir de retours d'expériences (emphytéose, occupation illégale, baux...), une réflexion collective sera menée sur les opportunités et risques d'un recours plus systématique au contentieux, dans un contexte de forte tension sur le foncier et de reconnaissance de la maîtrise foncière dans la Stratégie Aires Protégées (SAP).



## 14- FONCIER ET BASES DE DONNÉES : UNE COOPÉRATION GAGNANTE ! \_\_\_\_\_

La multiplicité des outils de protections foncières (acquisition, convention, ORE, etc.) génère au fil du temps une quantité considérable de données. Plusieurs défis s'imposent donc : comment stocker et suivre dans le temps l'ensemble de ces informations ? Sur quelles données s'appuyer pour gérer notre foncier ? Comment faciliter le travail des gestionnaires dans leur stratégie foncière ? Cet atelier nous amènera à répondre à toutes ces interrogations et à fournir des pistes de réflexions à chacun. En s'appuyant sur l'existant, réfléchissons ensemble aux outils de demain.

# ATELIERS DU VENDREDI (9H30- 12H30)



## 15- PARTENAIRES OU CONCURRENTS ? CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ET ACTEURS DE LA CHASSE : DROITS, DEVOIRS ET SYNERGIES FONCIÈRES

La chasse fait partie des usages et des acteurs pour la gestion de certaines espèces. Avec une pratique encadrée sur les sites gérés ou maîtrisés par un Conservatoire, il est important d'identifier les attentes de chacun dans un souhait de convergence d'actions. A l'échelle d'un territoire, les acteurs cynégétiques font partie des acteurs susceptibles de mener des actions foncières pour la sauvegarde d'espèces et de milieux naturels. L'atelier propose d'évoquer les droits et les devoirs relatifs à la chasse sur un site Conservatoire (droit de chasse, de chasser, de destruction, efficacité des différents modes de chasse), puis les complémentarités et concurrences foncières entre les Conservatoires d'espaces naturels et les acteurs de la chasse.



## 16- QUELLE ADAPTATION DES OUTILS FONCIERS À LA THÉMATIQUE CHAUVES-SOURIS ? QUELQUES EXEMPLES EN FRANCE

Depuis près de 30 ans, les associations protègent des gîtes à chauves-souris dans des espaces de taille réduite, en utilisant des outils fonciers classiques (acquisition, bail, convention) et d'autres plus récents et moins répandus (ORE, convention refuge). Cette thématique induit des accords sur des espaces anthropiques originaux et variés, nécessitant souvent des adaptations.

Les souterrains (carrières, mines, grottes, tunnels) et les bâtiments (habitations, églises, granges) engendrent des situations foncières originales pour la protection des espèces inféodées. Des exemples concrets permettront d'évoquer les spécificités de ces sites : désignation du bien, sécurité, responsabilité, intégration d'autres parties...



## 17- FONCIER FORESTIER DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS : PANORAMA, OUTILS ET PERSPECTIVES

Ouvrez grand les yeux : la forêt est bien plus présente sur les sites des Conservatoires que vous ne l'imaginiez !

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des acteurs importants en matière de foncier forestier. Venez découvrir le panorama de nos actions et discuter ensemble sur ces sujets. L'occasion de vous présenter le vademécum technico-juridique de l'action foncière des Conservatoires d'espaces naturels en forêt (une ressource précieuse dont vous ne pourrez plus vous passer !), et de s'attarder sur l'exemption du droit de préférence au voisin forestier. Et ce n'est pas tout... En avant-première, assistez à la présentation exclusive du bail forestier solidaire et écologique, porté par le Réseau pour les alternatives forestières et le fonds de dotation Forêt en vie.



## 18- LA PROTECTION FONCIÈRE, LE CŒUR DE L'ACTION DES CONSERVATOIRES : COMMENT IMPLIQUER LES CITOYENS ?

Les Conservatoires d'espaces naturels œuvrent chaque jour pour la protection de la biodiversité à travers la maîtrise d'usage et foncière. C'est la singularité de nos associations. Mais notre force réside aussi dans l'implication des citoyens et bénévoles qui partagent notre vision. Pour que nos actions soient mieux connues, reconnues, et portées collectivement, faisons de cette singularité un outil puissant de mobilisation et de sensibilisation. Un atelier qui vise à donner à chacun les clés pour contribuer à la protection foncière des milieux.

15-18

# ATELIERS DU VENDREDI (9H30-12H30)



## 19 - LA STRATÉGIE FONCIÈRE, OUTIL STRUCTURANT POUR GUIDER ET RENDRE LISIBLE L'ACTION FONCIÈRE DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

Une stratégie foncière vise à organiser et prioriser les démarches foncières, en cohérence avec les besoins d'un territoire. Elle doit tenir compte de nombreux paramètres : les enjeux de biodiversité, les trames et connexions entre les sites, la fonctionnalité des milieux, les effets du changement climatique, mais aussi l'articulation et la complémentarité avec les démarches initiées par d'autres acteurs et les moyens mobilisables.

Cet atelier présentera plusieurs stratégies élaborées récemment par des Conservatoires à l'échelle de leurs territoires, seuls ou en partenariat, et explorera ainsi la diversité des approches méthodologiques.



## 20 - LA PHILANTHROPIE AU CHEVET DU FONCIER

---

Une grande diversité d'initiatives privées pour soutenir la nature émerge, ce qui nous oblige à adapter et renforcer nos pratiques. L'objectif de cet atelier est d'établir une cartographie des outils et des acteurs philanthropiques susceptibles de soutenir nos actions foncières. Au travers de regards d'experts et de retours d'expériences, une illustration des dispositifs mobilisables sera apportée. Un focus sera notamment fait sur le fonctionnement des donations et legs, les bonnes pratiques autour des financements participatifs. L'exemple d'un partenariat national décliné dans les territoires complétera ce tour d'horizon.



19-20

# VISITES DE SITES

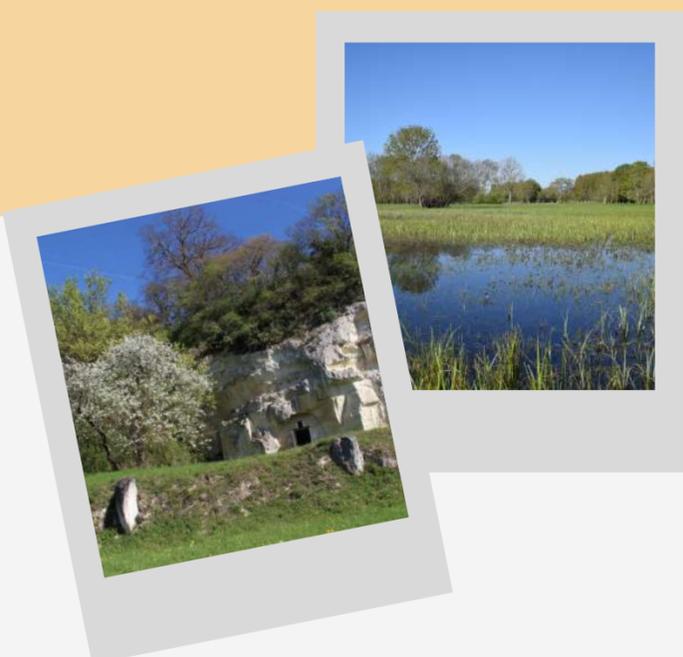


# VISITES DE SITES

## 1 - LES RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES DE LA VALLÉE DU LOIR : SITES DES CAFORTS ET DES DUREAUX

DE LA LOIRE AU LOIR

Partez à la découverte de la vallée du Loir dans le département de la Sarthe. Hot-spot de biodiversité régionale, cette vallée alluviale accueille deux Réserves naturelles régionales (RNR) gérées ou cogérées par le Conservatoire. Entre prairie alluviale, coteau calcaire et ancienne champignonnière, la RNR du Coteau et prairies des Caforts regorge d'une grande richesse naturelle et patrimoniale. En remontant le cours du Loir jusqu'à Vaas, on découvre ensuite les prairies alluviales et les roselières de la RNR des Prairies et roselière des Dureaux, cogérée avec le Groupe sarthois ornithologique depuis 1994.



- *Départ : 8h*
- *Retour : 15h*
- *Temps de trajet : 1h30*
- *Marche à pied : 3.5km*
- *Chaussures de randonnée ou bottes*

- *Départ : 8h*
- *Retour : 15h*
- *Temps de trajet : 1h30*
- *Marche à pied : 3.5km*
- *Chaussures de randonnée ou bottes*

## 2 - LE CAMP MILITAIRE D'AUVOURS

UN SITE PILOTE DU LIFE NATURARMY

Le camp militaire d'Auvours est administré par le 2e Régiment d'Infanterie de Marine. Situé à 15 minutes du Mans, il couvre environ 1000 hectares de boisements de pins, de feuillus, de landes, de sables mobiles et de zones tourbeuses. Depuis plus de 10 ans, le Conservatoire contribue à la gestion du site et réalise des inventaires naturalistes, notamment dans le cadre du LIFE NaturArmy. Trois kilomètres de parcours permettront d'avoir un bel aperçu de cet important réservoir de biodiversité pour la Sarthe, tout en abordant de manière plus générale le partenariat avec le Ministère des armées en Pays de la Loire et les autres acteurs impliqués.



# VISITES DE SITES



- *Départ : 9h*
- *Retour : 12h30*
- *Temps de trajet : 35min*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée*

## 3 - L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE BOUDRÉ

UNE VITRINE DE BIODIVERSITÉ LOCALE

Le Domaine de Boudré est une propriété départementale « Espace naturel sensible ». Situé dans une boucle du Loir et dans un environnement très représentatif des paysages de l'Anjou, il abrite une faune et une flore remarquables, caractéristiques des grandes vallées alluviales. Cette diversité paysagère et le passé rural et hippique du site, en font un endroit original. Le Département cherche à le valoriser dans une double vocation de préservation de la biodiversité et de conciliation des usages et avec un projet de Maison de la biodiversité.

## 4 - LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES CÔTEAUX DU PONT-BARRÉ

ON DIRAIT LE SUD... UN PARADIS POUR LES NATURALISTES, VIGNERONS, BERGERS OU  
SIMPLES CONTEMPLATEURS

À seulement 25 km au sud d'Angers, la Réserve naturelle régionale des Coteaux du Pont-Barré est gérée par la LPO Anjou. Le Conservatoire intervient en appui pour le suivi de la flore, sur ce haut-lieu de la biodiversité angevine qui surplombe la vallée du Layon et ses vignobles. Les pentes ensoleillées et les escarpements rocheux des Coteaux du Pont-Barré abritent de nombreuses espèces végétales et animales d'affinité méridionale. Tout près, le site des Mortiers, propriété du Conservatoire, protège la plus grande population de Tulipes sauvages de l'ouest de la France. Échanges autour du foncier en contexte viticole et de l'animation foncière pour garantir la protection d'espèces emblématiques et sites sur le long terme seront au cœur de cette balade.



- *Départ : 9h*
- *Retour : 12h30*
- *Temps de trajet : 30min*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée*

# VISITES DE SITES

## 5 - LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES ÉTANG ET BOISEMENTS DE JOREAU

UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX NATURELS!

Au sein du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, le site de Joreau est principalement constitué d'un étang et de boisements situés à un kilomètre de la rive sud de la Loire. L'étang de Joreau, à vocation piscicole, a été créé par les moines grâce à une retenue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre characées, amphibiens et odonates sur l'étang, flore et insectes sur les pelouses sableuses et boisements thermophiles et chiroptères dans les cavités proches, partez à la découverte d'une grande diversité de milieux et d'espèces. Le Conservatoire, le conservateur de la Réserve (gérée par le Parc) et la Commune vous présenteront les richesses de ce site, la mise en œuvre du plan de gestion et les importants travaux sur retenue, et les résultats de l'animation foncière visant à agrandir le périmètre de la réserve.



- *Départ : 8h30*
- *Retour : 13h*
- *Temps de trajet : 50min*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée*



- *Départ : 8h30*
- *Retour : 13h30*
- *Temps de trajet : 1h10*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée*

## 6 - RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA FERME BOCAGÈRE DE LA CHAUFFETIÈRE

LA FERME EST UNE RÉSERVE!

Une propriété privée qui sera léguée à la Fondation Espaces naturels de France, une Réserve naturelle régionale, également labellisée Espace naturel sensible et gérée par le Conservatoire, et une éleveuse ancienne salariée du Conservatoire en cours d'installation: découvrez la Ferme bocagère de la Chauffetière, tout près du Château de la Turmelière où est né Joachim du Bellay.



## VISITES DE SITES

- *Départ : 9h*
- *Retour : 12h30*
- *Temps de trajet : 45min*
- *Marche à pied : 1.5km*
- *Lampe (torche ou frontale) et chaussures de randonnée*

### 7 - CAVITÉS ET SITES DE REPRODUCTION À CHIROPTÈRES

RENDEZ-VOUS AU SOUS-SOL

Pas trop réveillés? Restez dans le noir et partez à la découverte de la Commune de Bois d'Anjou, site majeur pour les Chiroptères. Accompagnés de la LPO Anjou, animateur régional du Plan national d'actions, et de la Commune, vous descendrez sous terre pour admirer le patrimoine géologique et historique du Maine-et-Loire: des carrières de tuffeau devenues gîte d'hibernation à chauve-souris, que le Conservatoire et ses partenaires locaux protègent par des acquisitions foncières et des aménagements. Puis direction l'école et l'église du village, classés par arrêté préfectoral de protection de biotope, qui abritent d'importantes colonies en reproduction. L'occasion de discuter foncier « compliqué », aménagements et partenariats.



### 8 - MARAIS DE L'ACHENEAU ET DUNE DE SAINT-BREVIN-LES-PINS

ENTRE TERRE ET MER

Un voyage en deux étapes en direction de l'estuaire de la Loire: un premier arrêt au cœur des marais de la Prairie de Buzay, au cœur des Marais de l'Acheneau, vaste ensemble de prairies inondables géré par fauche et pâturage extensif, situé entre la Loire et la zone palustre du lac de Grand-Lieu. L'occasion de parler installation agricole en contexte de marais, avec toutes les problématiques qui y sont liées. Puis direction la dune de l'Hermitage à Saint-Brevin-les-Pins, zone d'accrétion dynamique sur le domaine public maritime. Le site est en cours d'affectation au Conservatoire du littoral, et la gestion sera confiée au Conservatoire et à la Commune.



- *Départ : 8h*
- *Retour : 15h*
- *Temps de trajet : 2h15*
- *Marche à pied : 2km*
- *Chaussures de randonnée ou bottes*

# VISITES DE SITES

## 9 - TOURBIÈRES DE L'ERDRE

AU PAYS DES TOURBIÈRES

En bordure de métropole nantaise, la Vallée de l'Erdre abrite environ 2000 ha de tourbières et marais sur lesquels les pressions sont importantes (extraction de tourbe, intensification agricole, périurbanisation, etc.). Selon les conditions, vous naviguerez ou marcherez au sein d'un des joyaux régionaux, la Réserve naturelle régionale de la tourbière de Logné, propriété du Département de Loire-Atlantique, gérée par Bretagne Vivante. Aux côtés du Conservatoire, qui déploie une importante animation foncière sur la vallée, et anime un programme régional d'action en faveur des tourbières, du Syndicat mixte EDENN qui accompagne les études et restauration de zones humides, venez vous « entourber » dans cet écosystème passionnant.



- *Départ : 8h30*
- *Retour : 13h30*
- *Temps de trajet : 1h15*
- *Marche à pied : 1.5km*
- *Chaussures de randonnée ou bottes*

- *Départ : 9h*
- *Retour : 12h30*
- *Temps de trajet : 35min*

## 10 - NAVIGATION SUR LE « DERNIER FLEUVE SAUVAGE »

À LA DÉCOUVERTE DE LA PLUS GRANDE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DU CONSERVATOIRE

Après une courte nuit, installez-vous confortablement sur le bateau la Ligériade et laissez-vous bercer au son du clapotis de la Loire sauvage. L'occasion de découvrir les travaux de rééquilibrage du lit de la Loire visant à redonner de l'espace de liberté au fleuve, projet d'envergure mené par Voies navigables de France, que le Conservatoire accompagne en tant qu'animateur du Contrat pour la Loire et ses annexes, en lien avec l'Agence de l'eau et la Région. La descente longera également l'emblématique site de la Prairie Bruneau puis l'île Meslet, deux espaces acquis par le Conservatoire en 2023 et 2024. L'occasion de parler stratégie et acquisition foncière, en lien avec les partenaires agricoles, sur cet axe ligérien d'importance majeure en termes de biodiversité.





- *Départ : 9h*
- *Retour : 12h30*
- *Temps de trajet : 30min*
- *Marche à pied : 2.5km*
- *Chaussures de randonnée*

## 11 - LA ROCHE DE MÛRS ET LE SITE DES VARENNES

ENTRE LOIRE ET LOUET

La Roche de Mûrs et le site des Varennes sont deux sites exceptionnels de la Commune de Mûrs-Erigné sur les plans paysagers et écologiques: le premier est une falaise dominant le Louet et la Loire du haut de ses 40 m, abritant pelouses et affleurements siliceux, fourrés et boisements thermophiles; le second est constitué de dépressions et boisement alluviaux, abritant des raretés floristiques et une belle communauté d'amphibiens. Le Conservatoire collabore avec la Commune depuis de nombreuses années via l'élaboration et l'animation de plans de gestion et la contractualisation d'ORE. L'occasion d'aborder cette thématique foncière, ses intérêts et contraintes vis-à-vis des multiples usages des deux sites.

# VISITES DE SITES

## 12 - CHÂTEAU D'ANGERS ET SA TAPISSERIE DE L'APOCALYPSE

UNE EXPÉRIENCE GRANDEUR NATURE!

Au cœur du château d'Angers, partez à la rencontre d'un chef-d'œuvre unique au monde inscrit au patrimoine de l'UNESCO. Avec ses dimensions hors normes (103 m de long et 4,5 m de haut), la tapisserie de l'Apocalypse représente aujourd'hui le plus grand ensemble de tapisseries médiévales au monde. Poursuivez la visite en admirant la Maine et la ville d'Angers du haut des tours surplombant le château.



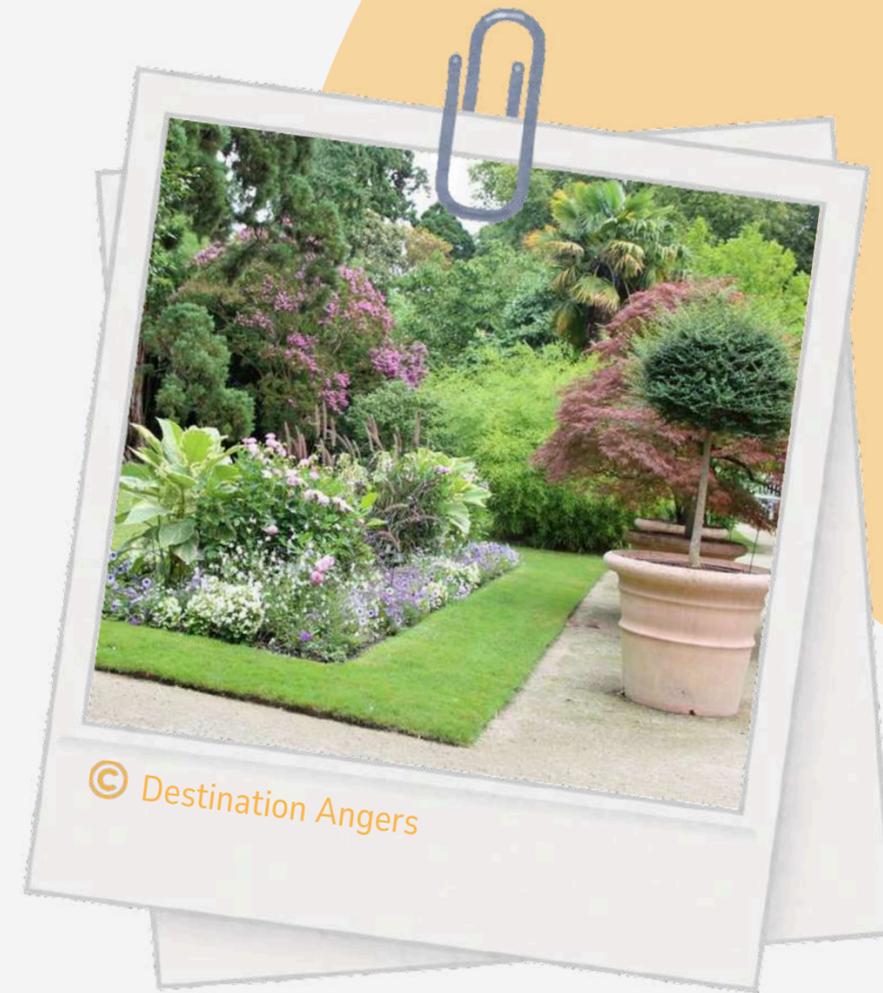
- *Départ : 9h30*
- *Retour : 11h30*
- *Temps de trajet : 20min à pied du Centre de Congrès*

# VISITES DE SITES

## 13 - LES TRÉSORS DE L'ARBORETUM : BIBLIOTHÈQUE, HERBIERS ET JARDINS

### LA DOUCEUR ANGEVINE

Né sous l'impulsion d'un botaniste distingué et dendrologue passionné, l'arboretum Gaston Allard d'Angers, est un parc public, avant tout consacré à l'étude et à l'observation d'essences acclimatées, originaires du monde entier. L'ancienne demeure conserve les herbiers d'imminents botanistes (Lloyd, Boreau, Bastard, Guépin, Préaubert, ...) ainsi qu'une belle collection d'ouvrages botaniques anciens. L'arboretum est aussi un parc de collections de 7 ha, où environ 1500 espèces s'acclimatent dans ses allées. Le conservateur du Museum des sciences naturelles rattaché à l'Arboretum vous fera découvrir toutes ces merveilles.



- *Départ : 9h30*
- *Retour : 11h30*
- *Temps de trajet : 20min en transport en commun du Centre de Congrès*

**MOMENTS**

**CONVIVIAUX**



# MOMENTS CONVIVIAUX

Chaque Conservatoire d'espaces naturels disposera, comme chaque année, d'un **espace pour sa documentation** afin de valoriser ses dernières publications ou présenter d'autres productions plus anciennes.. Des personnes ressources de la Fédération et du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire vous y accueilleront avec plaisir et vous aideront à vous installer (mercredi après-midi ou jeudi matin).

Pour les membres du réseau, pensez à nommer votre référent "buffet des publications" !  
Vous recevrez aussi votre dotation d'outils réseau (tableau de bord & magazine notamment)

## 1 - BUFFET DES PUBLICATIONS



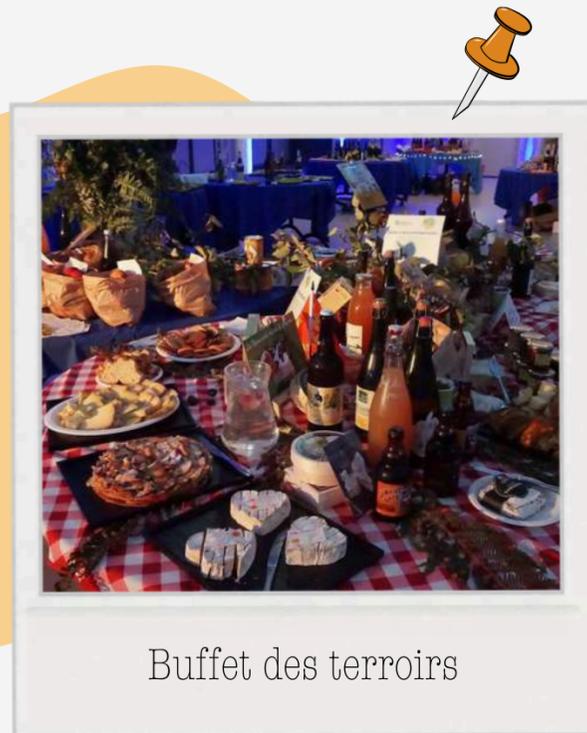
Buffet des publications

## 2 - BUFFET DES TERROIRS

Notre incontournable **buffet des terroirs** se tiendra le jeudi soir. Les organisateurs reviendront prochainement vers vous pour l'organisation pratique.

Vous êtes partenaires ou intervenants ? Vous pouvez, vous aussi, apporter une spécialité de votre région à partager.

**Pour les membres du réseau, pensez à nommer votre référent "buffet des terroirs".**



Buffet des terroirs

## 3 - BŒUF MUSICAL

**Musiciens, manifestez-vous !**

Un espace scénique est mis en place pour le célèbre boeuf musical, le jeudi soir, à la suite du buffet des terroirs. Moment convivial assuré !

**Pour les membres du réseau, pensez à nommer votre référent "boeuf musical".**

## 4 - BOUTIQUE DU RÉSEAU ET MARCHÉ LOCAL

Le jeudi après-midi, profitez des temps de déambulations pour découvrir les **produits régionaux des Pays de la Loire**. Et cette année encore, profitez du Congrès pour faire vos amplettes à la boutique des Conservatoires. L'occasion de vous équiper et de rester corporate de la tête aux pieds.

ET DE NOMBREUSES AUTRES ANIMATIONS TOUT AU LONG DU CONGRÈS !

**CONTACTS ET**

**PARTENAIRES**



# CONTACTS ET PARTENAIRES

## FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

ÉLODIE MUSZKIETA - CHARGÉE DE MISSION ANIMATION RÉSEAU

[elodie.muszkieta@reseau-cen.org](mailto:elodie.muszkieta@reseau-cen.org)

06 18 01 95 76

199 rue de la Juine - 45160 OLIVET

[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

## CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE

SOLENN ROUSSEL - CHARGÉE DE COMMUNICATION / LISA KUNZ - ASSISTANTE COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

[s.roussel@cenpaysdelaloire.fr](mailto:s.roussel@cenpaysdelaloire.fr)

06 20 49 09 93

[l.kunz@cenpaysdelaloire.fr](mailto:l.kunz@cenpaysdelaloire.fr)

07 50 75 67 37

6 rue Arthur III - 44200 NANTES

[www.cenpaysdelaloire.fr](http://www.cenpaysdelaloire.fr)

